

NOS SOLUTIONS pour rendre les territoires résilients

PROTECTION DES TERRITOIRES

ACTEURS
POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS

01. LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

État des lieux

17,1 M

Habitants exposés
aux risques d'inondations

9 M

Emplois exposés
aux débordements de cours d'eau

19 000

Communes exposées
au risque d'inondation

9 000 km

Longueur de digues de protection
contre les inondations en France

520 M€

Coût annuel moyen des dommages
causés par les inondations

En savoir plus : [Eau de France](#),
[MTE](#), [France Dignes](#), [CGDD](#)

Le risque d'inondation est le principal aléa auquel est exposée la France, menaçant des vies, des emplois et des habitations. Pour lutter contre ce phénomène les entreprises de Travaux Publics mettent en œuvre de nombreuses solutions : digues, bassins de rétention, zones d'expansion de crues, noues, gestion des eaux pluviales.

Ce qu'il faut savoir sur l'exposition aux inondations

Les inondations sont généralement le résultat d'un aléa météorologique : fortes pluies pendant une longue durée, houle de forte intensité, orages, tempêtes. Elles peuvent aussi être de différents types : crue ou débordement de cours d'eau, ruissellement, remontée de nappe phréatique, rupture d'ouvrage, débordement de réseaux d'eaux pluviales, etc. En raison du changement climatique, ces phénomènes sont appelés à s'intensifier. Le coût moyen annuel des dommages économiques dus aux inondations pourrait s'élever jusqu'à 1,4 Md€ par an.

La prévention : une compétence des intercommunalités

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sont confiées aux intercommunalités. Les actions à entreprendre pour lutter contre les inondations sont :

- L'aménagement des bassins versants ;
- La surveillance, l'entretien et la réhabilitation des digues ;
- La création et gestion des aménagements hydrauliques.

L'appel à projets « PAPI » a été initié par l'Etat en 2002. Il constitue un cadre de partenariat étroit entre les EPCI-FP et l'Etat en matière de prévention des inondations. En 2020, 200 programmes ont été labellisés, représentant 2,34 Md€ d'opérations.

En savoir plus : [MTE](#), [MTE \(2\)](#), [GEMAPI](#)

NOS SOLUTIONS pour rendre les territoires résilients

PROTECTION DES TERRITOIRES

ACTEURS
POUR LA PLANÈTE
LES TRAVAUX PUBLICS

01. LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Le savoir-faire des Travaux Publics en ouvrages de protection

Les entreprises de Travaux Publics agissent pour renforcer la résilience des territoires, en construisant des ouvrages de protection afin de limiter les dégâts causés par les inondations et protéger la population.



Autres ouvrages

- Zones d'expansion de crue ;
- Zones de stockage des eaux, noues ;
- Epis ;
- Enrochement de protection de berge, etc.

En savoir plus : [Guide du CEPRI](#)

Quels moyens financiers pour lutter contre les inondations ?

Les EPCI-FP peuvent financer l'exercice de leur compétence par une taxe dédiée dite « la taxe GEMAPI ». Cependant, ils bénéficient aussi d'un accompagnement de l'Etat lequel continue de mener la politique en matière de prévention des inondations.

Aides des Agences
de l'Eau

TAXE GEMAPI

Caisse des dépôts
et des consignations

Fonds
FEDER

Fonds
Barnier

En savoir plus : [Office Française de la Biodiversité](#)